



JUDO -- JUJITSU -- HANDI JUDO

SAISON 2006-2007

Reprise des cours le **11 septembre 2006**
Gymnase Jean Moulin à Croissy sur seine



1/ REGLEMENT DES COTISATIONS EXCLUSIVEMENT AU SIEGE DE LA JEUNESSE DE CROISSY à partir du 16 Août 2006 (voir horaires en fin de document)

2/ REPARTITION DES COURS AU GYMNASSE JEAN MOULIN A PARTIR DU 04 SEPTEMBRE 06

Par Fabrice Rocheux	Lundi 4 septembre 2006	de 17h à 21h30
	Mercredi 6 septembre 2006	de 16h à 19h30
	Judi 7 septembre 2006	de 17h à 21h
	Vendredi 8 septembre 2006	de 17h à 21h
Par Jean-Luc Ragon et Fabrice Rocheux	Samedi 9 septembre 2006	de 14h à 18h

3/ L'ENCADREMENT

Alain H Coiffier	Président de section	
Fabrice Rocheux	judo et jujitsu	Ceinture noire 6 ^{ème} Dan Diplômé d'état 2 ^{ème} degré
Jean-Luc Ragon	Judo et handijudo	Ceinture noire 3 ^{ème} Dan Diplômé d'état 1 ^{er} degré

4/ HORAIRES DES COURS

	14h	15h	16h	17h	17h30	18h	18h30	19h	19h30	20h	21h
Lundi F Rocheux						Poussins 1998/1997	Benjamins/Minimes 1996/1995/1994/1993			Cadets/Juniors Seniors 1992/1991/1990 1989/1988 et avant	
Mercredi F Rocheux			Mini-poussins 2001	Pré-poussins 2000/1999		Jujitsu 16 ans et plus					
Judi F Rocheux				Poussins 1998/1997		Benjamins/Minimes 1996/1995/1994/1993			Cadets/Juniors Seniors 1992/1991/1990 1989/1988 et avant		
Vendredi F Rocheux				Pré-poussins 2000/1999		Jujitsu de 11 à 15 ans			Jujitsu Adultes		
Samedi JL Ragon	Mini-poussins 2001	Pré-poussins 2000/1999	Poussins 1998/1997	Benjamins Minimes 1996/1995 1994/1993		Handi judo					

5/ TARIF POUR LA SAISON 2006/2007

- Licence et assurance
Judo, jujitsu et handijudo – ceintures de couleurs et ceinture noire 30€ pour l'année
Chèque à établir à l'ordre de la **Jeunesse de Croissy**
- Cotisations
Chèque(s) à établir à l'ordre de la **Jeunesse de Croissy**. La totalité du paiement est exigée à l'inscription.

Paiement en 1 ou 2 fois – chèques remis en banque en septembre et mars – (tarif voir tableau ci-dessous.)

Pour toute inscription en cours de trimestre la totalité du trimestre est due

Réduction accordée à partir du 2^{ème} membre d'une même famille (voir tableau ci-dessous)

Saison 2006/2007	1ère personne				2ème, 3ème personne			
	Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois		Trimestre (1)	Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois		Trimestre (1)
		1er ch.	2ème ch.			1er ch.	2ème ch.	
1 cours par semaine	159 €	80 €	80 €	53 €	135 €	68 €	68 €	45 €
2 cours et plus par semaine	226 €	114 €	113 €	75 €	192 €	97 €	96 €	64 €
Ceinture noire	129 €	65 €	65 €	43 €	110 €	56 €	55 €	37 €
(1) Cotisation par trimestre pour inscription en cours d'année								

Aucune cotisation ne sera remboursée en cours d'année sauf événement exceptionnel (déménagement, accident empêchant la pratique du judo jusqu'à la fin de la saison sur présentation d'un certificat médical) toute demande devra être adressée au président de la section et fera l'objet d'une délibération du comité directeur de la Jeunesse de Croissy.

La cotisation des ceintures noires est une cotisation de principe. Une ceinture noire a pour devoir d'aider au développement de la section (participation aux arbitrages, aide à l'organisation des compétitions)

Une ceinture noire est un exemple pour les plus jeunes

6/ MODALITE D'INSCRIPTION

Les répartitions dans les cours seront assurées aux heures indiquées au paragraphe 2 après règlement des cotisations au siège de la Jeunesse de Croissy. Nous demandons aux parents de bien vouloir respecter ces horaires afin de décharger les professeurs de cette tâche après la reprise des cours. A partir du 12 septembre, les répartitions seront toutefois assurées aux heures des interours pour les nouveaux adhérents ou au siège de la jeunesse de croissy.

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe signée par l'adhérent et par le représentant légal pour les mineurs.
- Joindre un certificat médical portant la mention : "**Apte à la pratique du judo ou du jujitsu**". Pour les compétiteurs, la mention "**Apte à la pratique du judo ou du jujitsu en compétition**" sur le passeport sportif judo pour les enfants et adultes faisant de la compétition (ce passeport est en vente **exclusivement** à la jeunesse de Croissy) (**obligatoire à partir des poussins pour faire de la compétition**)

Pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité, l'accès aux cours sera refusé pour les adhérents n'ayant pas fournis de certificat médical

- Document licence, assurance à signer sur place.
- Le règlement de la cotisation pour l'année à l'ordre de la Jeunesse de Croissy (cf. 4).
- 1 photo d'identité à partir des poussins nés en 1998 (sauf ceinture blanche).
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

7/ REGLES DE CONDUITES

- 1- Un judogi (Kimono) propre. Une ceinture de grade.
- 2- Une paire de tong, claquette ou chausson de façon à ne pas passer du vestiaire au dojo (salle de judo) pieds nus. **OBLIGATOIRE**. Les chaussures étant utilisées en extérieur sont interdites dans la salle de judo. (même basket ou tennis).
- 3- Eventuellement pour les cours de 17h un goûter à prendre aux vestiaires. Une bouteille d'eau (pas d'eaux gazeuses) pour se désaltérer pendant le cours.
- 4- Une serviette de toilette et du savon pour prendre une douche.
Si un enfant a des verrues ou une mycose aux pieds et qu'ils ne peuvent être efficacement protégés, il vaut mieux pour la santé de tous qu'il n'assiste pas au cours sur le tatamis. Il en est de même pour les enfants fortement enrhumés ou grippés. Les professeurs ne sont pas habilités à donner un médicament
- 5- Pour un souci de sécurité le port de bracelet (même en tissu), collier, bague, montre n'est pas autorisé pendant les cours de judo et Jujitsu.

8/ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA JEUNESSE DE CROISSY

Les bureaux de la **Jeunesse de Croissy** 3Ter Av du Mal Foch 78290 Croissy sur Seine (01.39.76.90.55) sont ouvert : du Mardi au Vendredi de 14H à 18H et le Samedi matin de 9H à 12H30